



PLUMITIF

No dossier TAQ: SAS-Q-215759-1603(O) **Ancien no:**
Date de dépôt: 2016-03-09 **Délai pour audience :** 90 **Date accident / événement:**
Audience prévue/condition: 2017-05-17
Nature(s): 127.100 CE-VERDICT NON RESPONSABILITÉ CRIMINELLE
Dossier(s) regroupé(s):

Verdict / Ordonnance	Statut	État	Verd./Ord. Int.	DATES			Réception	Actif
				Décision	Sentence			
700-01-130568-143	N	D	2016-03-09 (V)	2016-03-09			2016-03-09	O
700-01-145544-162	N	D	2016-03-09 (V)	2016-03-09			2016-03-09	O

Identification des parties

Nom	Qualité	Adresse	No tél/No fax
S. A. (Date de naissance :)	Accusé	Directeur des services professionnels CISSS des Laurentides 1225, rue de l'Annonciation Nord Rivière-Rouge QC J0T 1T0	
Simard, Gravel, Osterstock, avocats Nicolas Gravel	Représentant	445, rue du Pont Mont-Laurier QC J9L 2R8	(819) 623-9628(F)
CISSS des Laurentides (CSSS Antoine-Labelle)	Responsable de l'Hôpital	Directeur des services professionnels Centre de services de Rivière-Rouge 1525, rue L'Annonciation Nord Rivière-Rouge QC J0T 1T0	(819) 275-2118(B) (819) 275-1520(F)
Directeur des poursuites criminelles et pénales Vincent Martinbeault	Directeur des poursuites criminelles et pénales	Palais de justice 85, rue de Martigny Ouest, bureau 4.29 Saint-Jérôme QC J7Y 3R8	(450) 431-4401(B) (450) 569-3051(F)

Événements

Date	C Description	Description Complémentaire
2016-06-03	Envoi correspondance particulière	Transmission d'un mandat de dépôt
2016-05-24	Mandat de dépôt	
2016-05-17	* Décision sur le fond	Détention avec modalités
2016-05-17	* Rapport d'évaluation	CISSS des Laurentides (CSSS Antoine-Labelle)
2016-05-17	* Audience	Tenue SAS-472-2016
2016-05-04	* Rapport et avis de manquement	Service de police de Mont-Tremblant
2016-04-27	* Lettre	Steve Cossette
2016-04-26	Déclaration de la victime	Mme S. A.
2016-04-26	* Lettre	Mme S. A.
2016-04-12	Envoi correspondance particulière	Information à la victime de l'audience
2016-04-12	Convocation à l'audience	
2016-03-18	* Comparution	Directeur des poursuites criminelles et pénales
2016-03-17	* Envoi correspondance particulière	Transmission des renseignements décisionnels
2016-03-16	* Renseignements décisionnels	Directeur des poursuites criminelles et pénales
2016-03-14	Envoi correspondance particulière	Transmission des documents décisionnels
2016-03-11	* Demande victime - information	Mme S. A.
2016-03-09	* Réception du verdict	700-01-145544-162
2016-03-09	* Réception du verdict	700-01-130568-143

No dossier TAQ : SAS-Q-215759-1603

Nature(s) : 127.100 CE-VERDICT NON RESPONSABILITE CRIMINELLE

Juges adm. : Philippe M. Gariépy, avocat(e)

Jean Audet, psychologue

Sylvie Michaud, psychiatre

Date(s) : 17 mai 2016

Heure : 13 h

Lieu : CSSS Antoine-Labelle,, Cézanne
Rivière-Rouge

Cause	Verdict	Date
700-01-130568-143	Non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux	2016-03-09
700-01-145544-162	Non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux	2016-03-09

Identification des parties					
Nom	Qualité	Prés.	Abs.	Adresse	No tél / No fax
<u>S. A.</u> (date de naissance: _____)	Accusé	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	Directeur des services professionnels CISSS des Laurentides 1225, rue de l'Annonciation Nord Rivière-Rouge QC J0T 1T0	(R) (B) (F)
<u>Me Nicolas Gravel</u>	Représentant	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	_____	(R) (A) (B) (F)
<u>CISSS des Laurentides (CSSS Antoine-Labelle)</u> <u>Madame Linda Daviault</u>	Responsable de l'hôpital	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	Directeur des services professionnels Centre de services de Rivière-Rouge 1525, rue L'Annonciation Nord Rivière-Rouge QC J0T 1T0	(R) (M) (B) (F)
<u>Directeur des poursuites criminelles et pénales</u> <u>Me Lyly-Anne Ratelle</u>	Directeur des poursuites criminelles et pénales	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	Palais de justice 85, rue de Martigny Ouest, bureau 4.29 Saint-Jérôme QC J7Y 3R8	(R) (M) (B) (F)

Information sur l'audience			
Raison de la présente audition	Durée		
<input checked="" type="checkbox"/> Suite à un verdict	Date	Heure début	Heure fin
	2016-05-17	13:30	16:30
Témoins et renseignements décisionnels			
Témoign(s)			
Médecin traitant <u>Dr Steve Laroche</u>			
Autres <u>Mme Denise Cédilotte, inf.;</u>			
Renseignements(s) décisionnel(s) (art. 672.51 C.cr.)			
Rapport d'évaluation <input checked="" type="radio"/> écrit et daté du <u>2016-04-23</u> et <input checked="" type="radio"/> déposé lors de l'audience			
Autres <u>Rapport de Madame Denise Cédilotte, inf.;</u>			
Décision			
<input checked="" type="radio"/> Rendue à l'audience			
Section Dans un cas de verdict de non-responsabilité criminelle et/ou d'incapacité à subir son procès			
Considérant que la personne accusée représente, en raison de son état mental, un risque important pour la sécurité du public, la Commission ordonne ce qui suit:			
<input checked="" type="radio"/> Détenue à/au : <u>CISSS des Laurentides (CSSS Antoine-Labelle)</u>			
sous réserve des modalités suivantes:			
<input checked="" type="checkbox"/> que la personne accusée bénéficie de sorties, avec ou sans accompagnement, dont la durée, la fréquence et les modalités seront déterminées par l'équipe traitante en fonction de son état clinique, de son comportement et du plan de traitement.			
<input checked="" type="checkbox"/> interdiction de communiquer directement ou indirectement avec la ou les victimes incluant par le moyen d'un ordinateur, y incluant les membres de leurs familles, sauf par l'entremise de leurs procureurs respectifs;			
<input checked="" type="checkbox"/> s'abstenir de consommer de l'alcool;			
<input checked="" type="checkbox"/> s'abstenir de consommer toute drogue;			
En cas de détention, un mandat de dépôt en vertu de l'article 672.57 du Code criminel (formule 49) est ou sera émis.			

Remarques Une représentante de la CAVAC est présente, Madame Valérie Bergeron; Madame S.A., soeur de l'accusé et victime est présente; M. Steve Cossette, sergent-détective de la Police de Mont-Tremblant; une équipe de télévision composée de 3 personnes est présente et ils sont avisés de l'interdiction de filmer et d'enregistrer;

Accusé(e)
No dossier TAQ : SAS-Q-215759-1603
Nom : S. A.

Cette décision unanime est rendue à l'audience ce 2016-05-17 et prend effet ce jour même.

Signé à Rivière-Rouge

ce mardi, le 17 mai 2016


Président(e) délégué(e) : Philippe M. Gariépy, avocat(e)

Les motifs écrits au soutien de la présente décision seront communiqués aux parties ultérieurement.